

# Eure-et-Loir



## *Rapport d'activité des services de l'État en Eure-et-Loir*

2013

# Éditorial du Préfet



L'année 2013 a vu la réalisation de nombreuses actions très concrètes au profit des usagers ainsi que des évolutions en matière d'organisation. Concernant les missions liées à la sécurité et à la représentation de l'Etat, je retiendrai les éléments suivants :

5 visites ministérielles ont eu lieu en Eure-et-Loir en 2013 :

- Mme Bertinotti, Ministre déléguée chargée de la Famille ;
- Mme Pinel, Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme ;
- Mme Taubira, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice ;
- M. Montebourg, Ministre de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique ;
- Mme Vallaud-Belkacem, Ministre des Droits des femmes et porte-parole du gouvernement, à l'issue de laquelle elle a signé les trois premiers emplois francs du département et deux nouveaux emplois d'avenir.

Sur le plan de la sécurité civile, la cellule opérationnelle départementale (COD) a été activée à 9 reprises, un exercice de sécurité civile de grande ampleur a été organisé le 4 avril, sur l'autoroute A11, et les terrains de l'ex Base Aérienne 122 de Chartres-Champhol ont été dépollués.

Les premières rencontres de la sécurité ont été organisées, du 16 au 19 octobre 2013, avec 21 animations dans des établissements scolaires et dans les entreprises et une clôture de l'événement à Dreux où quinze associations concourant à la prévention de la délinquance et à la lutte contre les addictions ont pu présenter leurs actions et leurs conseils.

Autre dossier phare, la préparation de la commémoration du Centenaire de la Première Guerre Mondiale, qui a débuté en 2013 et se poursuit en 2014.

En matière de communication, outre les sujets déjà évoqués, 2013 aura été marquée par la refonte complète du site internet et la création de l'Internet départemental de l'Etat (IDE) : site interministériel unique qui constitue une véritable avancée.

La défense de l'emploi et la lutte contre le chômage sont naturellement restées des thématiques majeures de l'année 2013.

Les réunions régulières de la commission départementale de financement de l'économie (CDFE) se sont poursuivies, permettant de pérenniser plusieurs dizaines d'emplois. Par ailleurs, la mise en œuvre de la convention de revitalisation « ETHICON » signée le 21 décembre 2012 a permis d'accompagner la création de 111 emplois, suite aux deux premiers comités d'engagement. De même, les actions de revitalisation menées par la société PAULSTRA suivies en liaison avec le sous-préfet de Châteaudun ont permis la création effective de 81 emplois.

2013 a été également une année de mobilisation au titre des contrats aidés, mobilisation qui s'est traduite par la signature de 605 emplois d'avenir sur un objectif annuel de 700 contrats, 107 contrats de génération et 4 emplois francs signés sur Dreux. Je retiendrai également la constitution d'une nouvelle communauté d'agglomération de 78 communes représentant 112 000 habitants, qui est devenue effective au 1<sup>er</sup> janvier 2014, à l'issue d'un travail qui avait débuté en 2012 et auquel le sous-préfet de Dreux a été systématiquement associé.

Se mettre en conformité avec les directives ministérielles tout en maintenant un haut niveau de service, validé dans le cadre de la démarche Qualipref 2, représente un défi difficile à relever. Après avoir été labellisée fin 2012, notre préfecture a démontré sa capacité à maintenir sur la durée ce haut niveau de service.

Ce rapport d'activité retrace la mise en œuvre d'une partie des politiques publiques en Eure-et-Loir. Les résultats obtenus sur le front de l'emploi réclament une attention constante. Comme en 2013, les mesures engagées sur l'année 2014 mobiliseront les services de l'Etat quotidiennement.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport, que j'ai souhaité synthétique et répertoriant les actions phares menées en 2013.

Nicolas QUILLET  
Préfet d'Eure-et-Loir

# Sommaire



*Soutenir la compétitivité et l'emploi*

*pages 2 à 6*



*Renforcer la cohésion sociale*

*pages 7 à 11*



*Assurer la sécurité et la protection  
des personnes et des biens*

*pages 12 à 15*



*Participer au développement durable  
et équitable du territoire*

*pages 16 à 19*



*Améliorer le service rendu à l'utilisateur*

*pages 20 à 25*

## Accompagner les mutations économiques et les restructurations

### Renforcement des mesures d'appui aux entreprises

Pour préserver l'emploi dans les entreprises et accentuer l'industrialisation dans les territoires, le ministre du redressement productif a décidé de renforcer la réactivité de l'Etat et de faire de cette mobilisation une priorité nationale.

Afin d'accroître l'implication de l'Etat, le ministre a choisi de nommer dans chacune des 22 régions de métropole, un commissaire au redressement productif. Il est chargé d'assurer le pilotage de ces actions sous l'autorité de chaque préfet de région.

Il conseille les entreprises, et fédère les partenaires pour permettre une mise en œuvre rapide des solutions. Il est, sur la région Centre, le correspondant privilégié du Comité Interministériel de Restructuration Industrielle (CIRI) pour les entreprises de plus de 400 salariés.

### Plan de relance de l'économie

Dans le prolongement du dispositif adopté par le Président de la République et par le gouvernement, pour relancer l'économie, les réunions trimestrielles du Comité Départemental de Financement de l'Economie (CDFE) ont été maintenues en présence des établissements bancaires, des représentants des chambres consulaires, des instances syndicales patronales, des services de l'Etat et du médiateur départemental du crédit aux entreprises.

### Chiffres clés :

- **3** réunions du CDFE ;
- **312** liquidations judiciaires et redressements (**326** en décembre 2012).



### Suivi des petites entreprises

Un certain nombre de petites entreprises individuelles liées à l'artisanat ou au commerce rencontre des difficultés structurelles et/ou financières. Les dossiers d'intervention sont traités en lien avec des tiers de confiance. Ce dispositif permet à ces entrepreneurs de bénéficier d'un suivi particulier, afin de leur apporter les meilleures informations et solutions envisageables.

### Les conventions de revitalisation

L'Etat, en liaison avec les entreprises concernées, participe activement à la définition des actions à mettre en œuvre. Il assure également l'organisation des réunions de consultations des élus locaux, des organisations syndicales et des chambres consulaires préalables aux signatures des conventions de revitalisation assignées aux entreprises pouvant y prétendre, puis celles des comités de suivi et d'engagement des fonds de revitalisation.

### En bref :

Ces dernières années, 9 entreprises ont fait l'objet de conventions de revitalisation. L'ensemble des conventions a mobilisé une contribution financière des entreprises de 8 122 489 €, pour 1817 emplois à compenser sur l'ensemble du département. Les contenus divers de ces conventions constituent des leviers d'actions importants pour l'économie locale et ont déjà permis l'accompagnement à la création ou au maintien de 1712 emplois.



## *Le Fonds Mutualisé*

La convention cadre signée entre l'Etat, la CCI et le CODEL le 16 juin 2011 a pour objectif d'anticiper et d'accompagner les mutations économiques en contribuant au financement de projets structurants. Elle accompagne les entreprises dans une logique de redynamisation économique durable en Eure-et-Loir..

### *En bref :*

Des comités techniques se sont tenus afin d'étudier les projets susceptibles d'être aidés. Ainsi, pour l'année 2013, 7 entreprises ont bénéficié « d'un prêt croissance 28 » pour la création d'emplois en CDI.

Ainsi, 255 000 € de prêts ont été attribués pour la création de 37 emplois, et le maintien de 44 autres.

## *La reconversion des sites militaires*

La nouvelle stratégie de défense et de sécurité nationale, se traduit par une restructuration importante de l'implantation territoriale des armées. Le département d'Eure-et-Loir est impacté par le resserrement du plan de stationnement des unités de défense.

### *Zoom sur ...*

## *l'Établissement de Ravitaillement Sanitaire des Armées (ERSA) :*

### *PLR de Chartres*

Pour compenser les impacts économiques et démographiques, liés à la fermeture de l'ERSA en juillet 2013, un important dispositif d'accompagnement des territoires concernés a été mis en place à travers le plan local de redynamisation (PLR) de Chartres. Le PLR a été signé le 24 janvier 2012, pour un engagement de l'Etat d'un montant d'1 M€, dont 700 000 € au titre du FRED (Fonds pour les Restructurations de la Défense) et 300 000 € au titre du FNADT (fonds national d'aménagement et de développement du territoire)

### *Zoom sur ...*

## *Reconversion de l'ETAMAT à La Chapelle du Noyer :*

La communauté de communes du Dunois a signé avec la société chinoise FIRE ENERGY, un protocole d'accord visant l'aménagement des parties dites « nord » et « centre », soit environ 51 hectares, de l'ex ETAMAT à la Chapelle du Noyer, en vue de la création d'un pôle ENR – Energies Nouvelles Renouvelables.

### *Zoom sur ...*

## *Base Aérienne 279 CRSD de Châteaudun :*

Le ministre de la Défense a annoncé le 3 octobre 2013, une réduction d'une centaine de postes, d'ici à l'été 2014, sur les effectifs du site de la base aérienne n°279 de Châteaudun qui deviendra un Élément Air Rattaché (EAR) de la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy (45). Conscient de l'impact de cette décision sur la démographie et l'activité économique locale, le gouvernement a souhaité la mise en œuvre au profit de la commune de Châteaudun d'un dispositif d'accompagnement territorial adapté.



## En bref :

### La participation au financement des investissements réalisés par les entreprises :

Plusieurs outils financiers d'État permettent d'accompagner les entreprises, notamment les aides à finalité régionales (AFR) et plus particulièrement la prime d'aménagement du territoire (PAT), l'aide à la ré-industrialisation (ARI) et le nouveau dispositif CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi). En Eure-et-Loir, 84 entreprises ont été pré-financées en 2013 dans le cadre de ce nouveau dispositif par la Banque Publique d'Investissement France (BPI) pour une avance de trésorerie de 3,4 M€ au total.



## Accompagner les pôles de compétitivité

La cosmétique est un secteur clef de la région Centre et tout particulièrement de l'Eure-et-Loir. Le Pôle Cosmétique « Science de la Beauté et du Bien-être » a été labellisé le 12 juillet 2005, pôle de compétitivité. Ce pôle concerne près de 200 entreprises, 16 000 emplois et 2,5 milliards d'euros de chiffres d'affaires.

**Le pôle caoutchouc « ELASTOPOLE »** a pour objectif de favoriser les développements technologiques innovants en soutenant l'émergence de réseaux entre les différents acteurs et centres de compétences de la filière caoutchouc. Il entend pérenniser les 30 000 emplois des 4 régions constituant son périmètre : la région Centre – à l'initiative du projet de pôle – les Pays de la Loire, l'Auvergne et l'Île-de-France et promouvoir un secteur fortement exportateur, qui dégage un milliard d'euros d'excédents par an.



## Lutter pour l'emploi

Pour lutter contre la situation conjoncturelle et faire face à un marché du travail dégradé, l'Etat a mis en place de nouveaux dispositifs, il s'agit des contrats aidés, des emplois d'avenir et des contrats de génération, dont la promotion et l'animation ont été assurés par les services préfectoraux.

Un travail, en étroite collaboration entre la préfecture et l'UT 28 – DIRECCTE Centre s'effectue sur toutes les questions liées à l'emploi dans le département. Les réunions du service public de l'emploi (SPE) départemental et du service public de l'emploi local (SPEL) de l'arrondissement de Chartres ont pour objectifs de suivre les politiques de l'emploi : les contrats uniques d'insertion, les emplois d'avenir, les contrats de génération, les contrats de professionnalisation, l'aperçu de la situation de l'emploi dans le département.

Une veille au bon déploiement des crédits et des différents dispositifs en faveur de l'emploi a été mise en œuvre sur le département d'Eure-et-Loir.

## Chiffres clés :

### Stabilisation du marché du travail et de la situation sur l'emploi :

L'année 2013 aura vu la situation de l'emploi en Eure-et-Loir se stabiliser, entre 20 000 et 21 000 demandeurs d'emploi de catégorie A :

- **31 779** demandeurs d'emploi de catégorie ABC ;
- **+ 10,1 %** de chômeurs de longue durée pour les séniors ;
- **+ 13,7 %** de chômeurs de longue durée ;
- **- 2 %** de chômeurs pour les jeunes.

## Le marché du travail et les publics prioritaires

La situation des demandeurs d'emploi se sera dégradée malgré le recours important aux contrats aidés, le département bénéficiant de 2719 CAE pour une réalisation de 2655 soit 97,65% de l'objectif.

En ce qui concerne le secteur marchand, les 220 CIE de l'enveloppe départementale ont été utilisés. Néanmoins, le nombre de chômeurs longue durée en catégorie ABC ainsi que les seniors en catégorie A n'a cessé de croître tout au long de l'année.

Le nombre des chômeurs de longue durée est ainsi passé de 12 108 en décembre 2012 à 13 713 en 2013. Le nombre des seniors est quant à lui passé de 4493 à 4730.

Pour les jeunes, le dispositif emploi d'avenir a pu bénéficier à 605 jeunes du département (86,43% de l'objectif).

De même une centaine de jeunes a été recrutée dans des entreprises de moins de 50 salariés grâce aux contrats de génération.

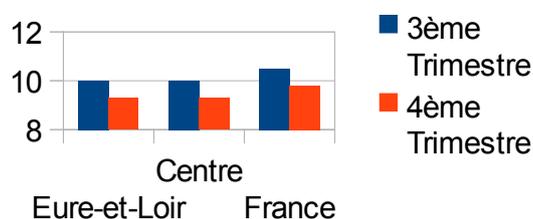
## En bref :

La bonne utilisation de ces dispositifs a permis d'inverser la courbe du chômage des jeunes dont le nombre est passé de 3914 en décembre 2012 à 3834 en 2013 (soit une baisse de 2%).

Au 4ème trimestre 2013 :

Eure et Loir : 9,3% (10,0 % au 3ème trimestre 2013)  
Centre : 9,3% (10,0 % au 3ème trimestre 2013)  
France: 9,8% (10,5 % au 3ème trimestre 2013)

Evolution du taux de chômage en %



## Zoom sur ...

### Les premiers emplois d'avenir du Dunois

Créés par la loi du 26 octobre 2012, les emplois d'avenir visent à faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes sans emploi âgés de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) au moment de la signature du contrat de travail. Financé par l'Etat, ce dispositif permet également de répondre aux besoins d'embauche d'une collectivité locale, d'une association ou d'une entreprise du secteur marchand ou non marchand. Les sous-préfets se sont mobilisés pour concrétiser ce dispositif et en assurer une diffusion la plus large possible.

Les premiers emplois d'avenir du Dunois ont été signés le 25 janvier 2013.

La mairie de Châteaudun a créé un emploi dans son service restauration collective et le CCAS, un emploi de services aux personnes âgées.

L'action de la municipalité de Châteaudun, en faveur de l'emploi des jeunes, a été félicitée. Ces deux emplois font partie des premiers créés avec celui signé courant janvier par le député-maire de Cloyes-sur-le-Loir.

La mobilisation des acteurs locaux, du sous-préfet, animateur du SPEL, ainsi que la DIRECCTE, Pôle Emploi et la Mission Locale, conduit à faire évoluer cet enjeu de l'emploi des jeunes.



emplois d'avenir

POUR L'EMPLOI, TOUS ENSEMBLE

## Zoom sur ...

### Les actions menées en sous-préfecture de Nogent-le-Rotrou

En matière d'économie et d'emploi, le SPEL a été réuni à 10 reprises. Deux signatures de contrats d'emplois d'avenir ont été médiatisées et cinq manifestations thématiques ont été organisées :

- pour les associations ;
- les établissements sanitaires ;
- les entreprises de l'arrondissement afin de leur présenter le dispositif des emplois d'avenir et de génération : 8 visites d'entreprises ;
- 2 rencontres des entreprises percheronnes autour d'un petit déjeuner ont permis de créer des liens et des contacts avec et entre les chefs d'entreprises du bassin d'emploi.

### Aides à l'installation des agriculteurs

L'accompagnement du secteur agricole ne se limite pas seulement à la gestion des aides ; en effet, un dispositif de veille en amont permet d'alerter les autorités compétentes en cas de difficultés sectorielles. Cette fonction s'exerce dans le cadre de la représentation de la DDT au comité départemental de financement de l'économie.



### Chiffres clés :

Les aides à l'installation (cofinancement FEADER et Etat) correspondent à :

- **357 825 €** de dotation « Jeune Agriculteur » pour **28** agriculteurs ;
- **301 857 €** de bonification de prêts pour jeunes agriculteurs : **67** prêts.

De 2009 à 2013, une moyenne de **35** DJA et/ou prêts JA ont été attribués chaque année.



# Renforcer la cohésion sociale

## *Lutter contre les exclusions en développant des opérations permettant l'insertion par le sport et favorisant le lien social*

En lien avec le mouvement sportif, les services de l'Etat accompagnent les associations sportives, créatrices de lien social, notamment dans les quartiers de la politique de la ville.

Une enveloppe départementale de 550 000 € au titre du CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) a permis en 2013 d'accompagner la mise en œuvre des projets présentés par les associations euréliennes afin de favoriser une pratique sportive régulière, notamment dans les quartiers populaires, et de renforcer l'impact positif de l'activité sportive dans les domaines de l'action éducative, de l'intégration sociale, de la santé publique, du développement durable et de la protection de l'environnement.



### *En bref :*

La création et la reconduction de postes d'éducateurs diplômés a renforcé la structuration des clubs bénéficiaires ; elle a accompagné le développement de l'encadrement des pratiques péri et extra scolaires multiples pour mieux répondre à des besoins pluriels au bénéfice de publics variés.

## *Protéger les populations vulnérables*

Les prestations compensatrices, l'allocation de solidarité et l'accueil familial permettent d'apporter un soutien aux personnes en grande difficulté.

Concernant les tutelles, la tarification de la dotation globale de financement des tutelles permet le bon fonctionnement de cette mission qui incombe à de nombreux acteurs (financeurs, mandataires privés et judiciaires) au profit des personnes sous tutelle.

Le secrétariat du conseil des familles permet au préfet, en tant que tuteur, de veiller sur une dizaine de pupilles de la nation.

### *En bref :*

Une table ronde sur le surendettement a eu lieu à Dreux le 22 octobre 2013 en présence du préfet, du procureur et de la présidente du TGI.

## *Le suivi des politiques contractuelles*

Les contractualisations du Fonds Européen de Développement Économique et Régional (FEDER) et du Contrat de Plan Etat Région (CPER) concernaient les années 2007 à 2013. L'année écoulée a donc été marquée par une fin d'instruction des dossiers rattachés à ces contrats.

Une enveloppe totale de plus de 8M€ a été programmée pour un peu plus de 40 opérations engagées en Eure-et-Loir.

Sur le CPER, l'Eure-et-Loir aura bénéficié d'une somme de plus de 15M€ représentant plus de 80 dossiers. Cette enveloppe a principalement porté sur le soutien au déploiement du très-haut-débit, les services à la population (accueil périscolaire et maisons de santé pluridisciplinaires), la reconversion de friches urbaines et des projets structurants d'envergure tels que les pôles gares des agglomérations de Chartres et Dreux.

L'année 2014 verra la mise en œuvre de nouvelles contractualisations, tant pour le FEDER (qui sera désormais instruit par le Conseil régional) que pour le CPER.





## *Faire progresser l'égalité femmes-hommes*

Le 4 juin, la préfecture d'Eure-et-Loir et le tribunal de grande instance de Chartres ont organisé à Nogent-le-Rotrou une table ronde départementale sur « La lutte contre les violences faites aux femmes ».

Présidée par le préfet et animée par la déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité, cette rencontre a été l'occasion d'aborder les problématiques de politique pénale, les conséquences des violences sur la santé des victimes, le rôle des juges aux affaires familiales, ainsi que l'accueil et la prise en charge des femmes victimes de violences.



Le 25 novembre 2013, la préfecture d'Eure-et-Loir et le TGI de Chartres ont signé une convention relative à l'hébergement des femmes victimes de violences conjugales avec l'association d'aide aux victimes d'infractions d'Eure-et-Loir (AVIEL), ADOMA et la Fondation d'Auteuil. La signature de cette convention a été l'occasion de dresser un diagnostic local des violences faites aux femmes et d'engager tous les acteurs concernés autour des grandes orientations du 4ème plan triennal 2014-2017 dévoilé par la Ministre des Droits des Femmes, le 22 novembre 2013.

Le Concours Feminiatives, initié en 2001 par la Préfecture d'Eure-et-Loir, a été organisé de nouveau en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Mission Droits des femmes et égalité d'Eure-et-Loir en 2013, il s'agissait de la 11e édition.



Le 11 mars 2013, une cérémonie présidée par le préfet a récompensé 6 femmes qui ont créé ou repris une entreprise.

## *Maintenir et améliorer les conditions d'enseignement*

La refondation de l'école de la République est une priorité de la Nation. Il s'agit d'améliorer notre système éducatif et de lutter plus efficacement contre les déterminismes sociaux et territoriaux.

Pour atteindre cet objectif d'une école juste et exigeante, l'Inspecteur d'Académie a déployé de nouveaux moyens sur les deux nouveaux dispositifs intégrés depuis la rentrée 2013, la scolarisation des enfants de moins de trois ans ainsi que les postes « plus de maîtres que de classes ».

Pour ce qui est de la formation initiale des maîtres, l'année 2013-2014 aura été une année de transition avant la mise en place de nouvelles dispositions pour la rentrée 2014.

La scolarisation précoce favorise la réussite scolaire des enfants issus de famille éloignées de cette culture, une formation des enseignants a été mise en place pour prendre en compte ces spécificités. L'affectation d'un enseignant supplémentaire, spécifiquement formé, vise l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Dans ces deux nouveaux dispositifs, des bilans ont été réalisés et on constate une évolution positive au niveau des élèves ainsi qu'une dynamique améliorée des équipes.

En matière de formation initiale des maîtres, les lauréats du concours de recrutement des professeurs des écoles 2014, seront affectés à mi-temps en classe, l'autre mi-temps sera consacré à des modules de formation professionnalisante. Ces professeurs bénéficient également d'un tutorat pour leur suivi et leur validation, ils bénéficieront d'une semaine d'accueil et de journées de stage chez des enseignants maîtres.

Le département d'Eure-et-Loir compte 356 écoles publiques (24 privées), 39 collèges publics (10 privés) et 14 lycées et lycées professionnels publics (2 privés). 73 889 élèves sont scolarisés dans les établissements publics du département dont 43 232 dans le premier degré et 29 619 dans le second degré. 4 918 enseignants travaillent dans ces écoles et établissements.

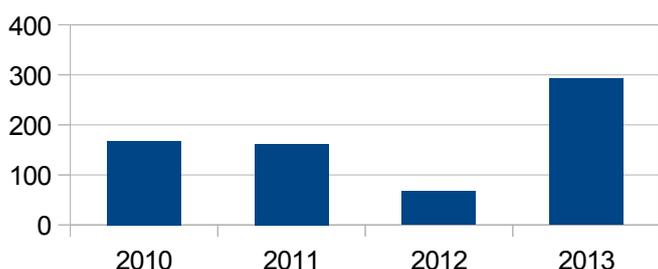
Le maintien de conditions correctes d'enseignement (en limitant le nombre d'élèves par classe) et l'élévation du niveau de réussite des élèves restent les deux priorités du département.

## Chiffres clés :

### 1<sup>er</sup> degré

**43 232** élèves étaient présents dans les écoles publiques du département à la rentrée 2013, la tendance est à nouveau à la hausse cette année avec **293** élèves en plus.

Nombre d'élèves supplémentaires (1er degré)



## En bref :

### 1<sup>er</sup> degré

De nombreux mouvements de population en interne ont nécessité des redéploiements de postes au sein du département. Il y a ainsi eu, pour cette rentrée, 61 ouvertures de classes pour 44 fermetures.

La mise en œuvre de la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République s'est traduite par l'ouverture de 14 postes de maîtres supplémentaires et de 7 postes pour la scolarisation des élèves de moins de 3 ans.



## Chiffres clés :

### 2<sup>nd</sup> degré

Dans les collèges, la hausse des effectifs se poursuit. Le constat 2013, hors Enseignement Adapté (SEGPA) fait état d'un effectif de **17 726** élèves, soit une hausse de **187** élèves par rapport à la rentrée 2012, qui comptait elle-même **335** élèves de plus qu'en 2011.

Les SEGPA et les ULIS (Unité Localisée pour l'Insertion Scolaire) connaissent une hausse régulière de leurs effectifs. **575** élèves sont entrés en SEGPA à la rentrée 2013 (contre **556** en 2012) et **196** élèves sont inscrits en ULIS, soit **17** élèves de plus qu'en 2012. Le département compte **19** classes ULIS (**17** en collège et **2** en lycée professionnel).

## En bref :

### 2<sup>nd</sup> degré

Comme pour le premier degré, la priorité sur le 2<sup>nd</sup> degré reste centrée sur les conditions d'accueil des élèves : en moyenne 23 élèves par classe, mais inférieur à 22 dans les zones sensibles ou rurales.

S'agissant de la vie scolaire, tous les dispositifs d'éducation à la santé et de prévention de l'absentéisme et de la violence sont opérationnels et ont contribué à l'amélioration globale du climat scolaire.

Concernant l'évolution des effectifs dans les lycées, y compris les élèves post-bac, il convient de noter une augmentation de 202 élèves dans les lycées d'enseignement général et technologique. Les effectifs passent de 8 880 en 2012 à 9082 élèves en 2013.

Les lycées professionnels et les sections professionnelles des lycées connaissent également une augmentation (+ 137 élèves avec 3018 élèves en 2013 contre 2 881 en 2012).

Le niveau des taux de réussite aux examens est en hausse et dépasse les 83 % pour le diplôme national du brevet (+2,9 % par rapport à 2012), les baccalauréats généraux (91,4 % en 2013 contre 87,1 % en 2012) et +3,9 % pour les CAP (80,9 % en 2012). Le taux de réussite du baccalauréat professionnel connaît lui aussi une forte augmentation avec 80,7 % de bacheliers en 2013 (contre 77,2 % en 2012).

Depuis la rentrée 2006, le nombre d'élèves handicapés, accueillis en classe ordinaire a plus que doublé. 1759 élèves en situation de handicap sont scolarisés dans le département de l'Eure-et-loir (56 % dans les écoles et 44 % dans le second degré).

Cet accueil se fait soit en CLIS (classes de 12 élèves dans le premier degré), en ULIS (classe de 12 élèves en collège et lycée) ou en intégration individuelle en classe ordinaire. Sur prescription de la maison départementale du handicap, plus de la moitié de ces élèves sont accompagnés par des assistants de vie scolaire.

Le département compte 32 CLIS (Classe Localisée pour l'Inclusion Scolaire) pour un effectif de 333 élèves.



*mémoire et solidarité'*

## Lutter contre les exclusions en développant des opérations permettant l'insertion par le sport et favorisant le lien social

### La solidarité

La solidarité et l'aide matérielles au profit des anciens combattants et de leurs ayants droits (veuves, pupilles et orphelins, victimes d'attentats, en particulier). En 2013, plus de 700 interventions ont été réalisées (contacts, démarches, aides, entretiens personnalisés, etc.) et un montant de 110 000 € a été consacré aux différentes aides financières au profit des plus démunis. L'aide différentielle pour les conjoints survivants (ADCS) a concerné 25 veuves.

### L'aide aux enfants de Harkis

L'action au profit des enfants de Harkis ou d'anciens de formations supplétives en Algérie, pour l'accès aux emplois de la fonction publique a été poursuivie au cours de cette année.

## En bref :

Le bilan cumulé, pour le département d'Eure et Loir, depuis la mise en œuvre du dispositif, en juillet 2009, est de 85 passeports délivrés et de 10 candidats recrutés ; soit un taux légèrement supérieur à la moyenne nationale (6%).

## Zoom sur ...

### Le centenaire 14 - 18

La préparation de la commémoration du Centenaire de la Première Guerre Mondiale a débuté en 2013 et se poursuivra en 2014. Les actions menées ou les événements qui se sont déroulés en Eure-et-Loir, voire les personnes qui se sont illustrées, à cette époque, seront commémorés. Un comité de pilotage et des groupes de travail ont été créés dans l'objectif de faire émerger des projets d'actions et de manifestations. Près d'une dizaine de réunions se sont déjà tenues avec les différents partenaires, tels que l'office départemental des anciens combattants et victimes de guerre, les collectivités, le milieu associatif, la direction des archives départementales.



# Assurer la sécurité et la protection des personnes et des biens

Lutter contre les exclusions en développant des opérations permettant l'insertion par le sport et favorisant le lien social

## Zoom sur ...

### La lutte contre les cambriolages et les vols à main armée

L'engagement dans le département est sans faille : au cours de l'année 2013, l'Eure-et-Loir a enregistré la plus faible évolution en région centre + 3 % (après l'Indre-et-Loire) et moins que celle de la zone de défense et de sécurité ouest (+ 9%). Un plan spécifique a été déployé localement et les forces de l'ordre ont multiplié les conseils en amont des fêtes de fin d'année auprès des commerçants.

Sur 2013, 383 personnes, dont 312 femmes ont été victimes de violences intra-familiales (335 dont 268 femmes en 2012).

En ce qui concerne la sphère conjugale, 236 personnes, dont 217 femmes ont été victimes de violences. En 2013, 54 enfants ont été victimes de violences, mauvais traitements et abandons, contre 34 en 2012.

Tendance générale à la hausse du nombre de faits constatés : 9273 crimes et délits, soit 530 faits de plus en 2013.

Augmentation du taux d'élucidation qui passe de 40,79% en 2012 à 41,21% en 2013.

Augmentation du nombre d'atteintes volontaires à l'intégrité physique : + 13,08 % et du nombre de cambriolages : + 8,51 %.

1176 délits enregistrés : augmentation de 136 faits, mais ne représente que 25% de la progression de la délinquance totale.

Taux d'élucidation est en hausse : 988 faits élucidés en 2013, contre 834 en 2012.

Dans cette catégorie particulière, les **violences physiques dites crapuleuses** (initiées dans un autre but, souvent le vol) représentent **73 faits** et les **violences sexuelles 107 faits**.

## Chiffres clés :

En matière de stupéfiants, **417** faits ont été constatés en 2013, soit **24** de plus qu'en 2012 (**+6,10 %**) :

- **10** faits de trafic et revente sans usage de stupéfiants (**-44,44 %**) ;
- **48** faits d'usage-revente de stupéfiants (**+50,00 %**) ;
- **331** faits d'usage de stupéfiants (**+7,82**) ;
- **28** autres infractions à la législation sur les stupéfiants (**-22,22 %**).

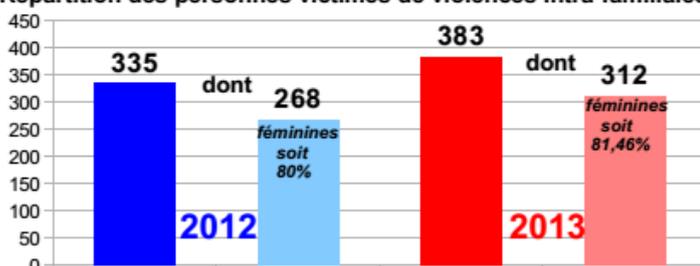
## VIOLENCES INTRA-FAMILIALES et aux FEMMES

### COMPARATIF 2012/2013 d'avril à décembre

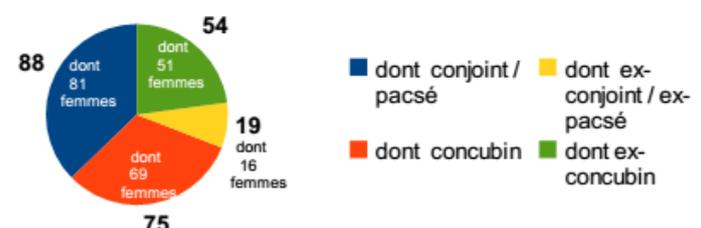
( Les données statistiques concernant les femmes ne sont disponibles que depuis le 1er avril 2012 )



#### Répartition des personnes victimes de violences intra-familiales



#### Nbre de personnes victimes de violences intra-familiales dans la sphère conjugale = 236 dont 217 femmes soit 91,95%



# Assurer la sécurité et la protection des personnes et des biens

Avec 6053 faits en 2013, les atteintes aux biens sont en hausse de 5,14%. Le taux d'élucidation est en hausse, soit 78 faits élucidés de plus.

**1823 cambriolages** ont été commis en 2013 contre 1680 l'année précédente, soit une hausse de 8,51% (+143 faits) ; **13,49% des faits ont été élucidés.**

**Les vols liés à l'automobile**, avec 1761 faits, **augmentent de 5,96%.**

**Les vols avec violences**, avec 72 faits, **baissent de 25,77%**, tandis que les **autres vols sans violence**, passent de 1834 faits (2012) à 2003 faits (2013).

Enfin, dans le domaine des **destructions et dégradations de biens**, on constate une baisse de **18,60%**. Les **incendies volontaires de biens privés** augmentent de **80,43%** (83 contre 46), pour revenir aux chiffres de 2009 après une baisse en 2011.

## Escroqueries et infractions économiques et financières

Le 22 mai 2013, le comité national de lutte contre la fraude a adopté le plan national de lutte contre la fraude aux finances publiques 2014-2015 ; il est orienté vers la lutte contre les fraudes à fort enjeu et complexes avec deux pistes que sont la TVA et le détachement des salariés.

Avec 760 délits enregistrés au lieu de 809 en 2012, elles baissent de 6,06% pour un taux de résolution de 75,26%.

Le plan d'action régional de lutte contre le travail illégal sur la période 2013-2015 a été validé par le préfet de région en juin 2013.

En 2013, un plan départemental de lutte contre le travail illégal a été élaboré. Il souligne l'importance de la lutte contre le travail illégal qui porte un préjudice budgétaire sur les financements publics (recettes fiscales et sociales) et sur l'économie par une concurrence déloyale. 29 procès verbaux issus des contrôles conjoints ont été élaborés.

Les infractions liées au travail illégal baissent de 27,77%, alors que les faits d'emploi d'étranger sans titre de travail restent stables.



## Zoom sur ...

### La mise en place de la ZSP de Dreux

L'année 2013 a été marquée par la mise en place de la zone de sécurité prioritaire (ZSP) sur le plateau Est de la ville de Dreux (10 000 habitants environ). Trois quartiers (Les Oriels, le Lièvre d'or, la Croix Tiénac) forment le périmètre de la ZSP qui a été installée le 14 mars 2013 par le préfet et le procureur de la République.

Deux cellules ont été constituées pour le pilotage du dispositif : une cellule de coordination opérationnelle des forces de sécurité et une cellule de coordination opérationnelle de partenariat. Un plan d'actions a été mis en œuvre autour de 4 objectifs : réduire les trafics ; lutter contre les phénomènes urbains ; renforcer le lien avec la population ; prévenir et lutter contre la récidive et la délinquance des mineurs.

Les résultats obtenus en 2013 sont encourageants tant en matière de sécurité que de prévention. En 2014, il est prévu de mettre l'accent sur les relations avec la population.

La ZSP a fait l'objet d'une visite d'évaluation effectuée par le chargé de mission pour la coordination des zones de sécurité prioritaire, en octobre 2013.

# Assurer la sécurité et la protection des personnes et des biens

## Améliorer la sécurité routière

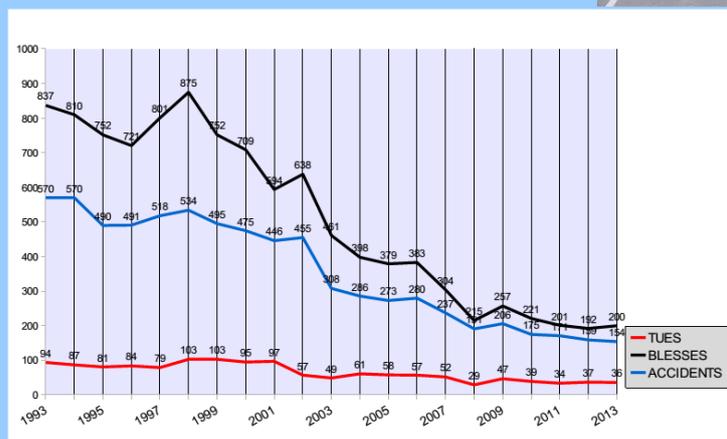
En matière de sécurité routière, les résultats ont été très satisfaisants. Le travail permanent de contrôle et de régulation des comportements à risque au volant a porté ses fruits. Dans ce domaine, le bilan 2013 nécessite un engagement résolu de l'ensemble des acteurs.

### Chiffres clés :

La sécurité routière et les contrôles en quelques chiffres :

- **89 756** dépistages alcoolémies ;
- **168** dépistages par prises de sang ;
- **1653** dépistages par éthylomètre ;
- **3372** immobilisations ;
- **87** gardes à vue dans le cadre d'infractions routières ;
- **93** rétentions pour dégrisement ;
- **136 989** interrogations du fichier des véhicules volés ;
- **56 727** interrogations du fichier des personnes recherchées ;
- **12 610** heures de contrôle d'alcoolémie ;
- **24 285** heures de contrôle vitesse avec interception ;
- **48 728** heures de police route.

Evolution de l'accidentalité en Eure-et-Loir sur les 20 dernières années



### Chiffres clés :

En 2013, **154** accidents corporels ou mortels ont été constatés par les unités du groupement, ce qui constitue une baisse de **3,1%**. **36** personnes ont trouvé la mort contre **37** l'année précédente soit une baisse de **2,7%**. Enfin, **200** personnes ont été hospitalisées, contre **192** en 2012, soit une augmentation de **4%**.

**1 913** contrôles d'alcoolémie et **907** contrôles stupéfiants ont été effectués, **1 681** rétentions de permis de conduire ont été prononcées en 2013.

**30 429** infractions au code de la route (hors véhicules équipés radars) ont été constatées en 2013, contre **27 430** en 2012 et **27 349** en 2011, soit une augmentation de **9,9%**.

Les infractions à la vitesse (hors radars automatiques embarqués) ont baissé de **8,2 %**, passant de **9 406** à **8 633**, du fait de l'orientation de l'action des personnels vers la lutte contre les conduites addictives ayant fortement impacté notre accidentalité 2012.

Les infractions à l'alcoolémie ont progressé de **10,2 %** passant de **1 634** en 2012 à **1 821** en 2013. Ces infractions concernent **19,5 %** des accidents corporels et **40,7 %** des accidents mortels.

La conduite sous l'emprise de stupéfiants est passée de **215** faits à **292 (+26,3 %)**.

L'usage du téléphone portable au volant a connu une certaine baisse avec **2 264** infractions constatées pour **2 669** en 2012.



## Zoom sur ...

### L'action de sécurité routière au CFA du bâtiment à Chartres mardi 18 juin 2013

Organisée sous forme d'ateliers, cette action a permis de sensibiliser plus de 100 jeunes au risque routier.

Le partenariat existe depuis plus de 10 ans, avec cet établissement sur la sécurité routière. Il a été rappelé aux jeunes que les excès sur la route peuvent conduire aux pires drames.

## Zoom sur ...

La remise du 1er prix du festival mondial du film de la sécurité routière (catégorie Jeune) par Jean TODT, Président de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA).

Ce prix a été délivré aux jeunes acteurs du lycée professionnel de la fondation «Apprentis d'Auteuil» installée au château des Vaux pour leur court-métrage intitulé «Insouciant», à l'issue de sa projection. Réalisé avec le soutien des services de l'Etat, dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière 2012, la qualité remarquable de ce film, d'une durée de 11min 30, a été reconnue lors du festival mondial organisé sous l'égide du Groupe des Nations Unies pour la collaboration en matière de sécurité routière les 23 et 24 avril 2013 à la Maison de l'UNESCO à Paris (41 pays en lice, 19 films présentés dans cette catégorie). La visite de stands, destinés à sensibiliser les jeunes aux risques routiers, en partenariat avec quelques intervenants de la sécurité routière (police, gendarmerie, pompiers, associations, bénévoles...) et de l'inauguration de la piste de sécurité routière du château des Vaux, la « Piste Jean TODT», ont précédé la remise du 1er prix.

## Garantir la protection des consommateurs

Dans le domaine de la protection économique des consommateurs, les activités liées à l'automobile ont été pourvoyeuses de nombreuses plaintes et interventions, de même qu'en ce qui concerne l'exploitation en bail précaire de magasins d'ameublement et certaines sociétés offrant des prestations de rénovation d'habitat dont les responsables utilisent souvent des pratiques commerciales déloyales.

A signaler également une évolution lourde due à la montée en puissance du commerce électronique qui, en corollaire, génère un nombre croissant de litiges et plaintes.

La sécurité a également été au cœur des préoccupations, avec une vigilance particulière sur les aires collectives de jeux et les laveries automatiques.

## En bref :

Pour la période estivale, un plan spécifique est établi. Les interventions coordonnées des services de la DDCSPP durant l'été 2013 ont abouti à la réalisation de près de 300 inspections. Cette couverture du terrain a permis de faire baisser de 10 % le taux d'anomalies constatées.



# Participer au développement durable et équitable du territoire

## Favoriser la réalisation de logements sociaux

### PLUS

**Le Prêt Locatif à Usage Social** est le principal dispositif de financement du logement social. Il donne lieu à des aides spécifiques (subvention de l'Etat, taux de T.V.A. réduit et exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties) et ouvre des droits à des prêts distribués par la Caisse des Dépôts et Consignations. **Ce type de financement permet aux organismes HLM de favoriser la mixité sociale au sein d'un même programme de construction.**

10% des logements peuvent accueillir des familles à ressources plus élevées que les plafonds, c'est le PLUS majoré et 25% des familles à plus faibles ressources, pour ceux-ci les loyers étant adaptés.

### PLS

**Le Prêt Locatif Social** est destiné à financer des logements correspondant à des niveaux de loyers et de ressources supérieurs au Prêt Locatif à usage Social (PLUS) dans des zones à marché tendus.

### PLAI

**Le Prêt Locatif Aidé d'Intégration** finance le logement des ménages qui rencontrent des difficultés d'insertion.



## Chiffres clés :

**520** logements sociaux financés ou agréés :

- **366** PLUS/PLAi avec une part importante de PLAi (**116** sur **366**) réalisée en limitant le niveau de subvention/logement ;
- **154** PLS.

Des projets PLUS/PLAi majoritairement situés en zones tendues :

- **36,9 %** pour le territoire de Chartres-Métropole (47 communes), avec des projets à Lèves et Champhol (2 des 4 communes déficitaires en logements sociaux au sens de l'article 55 de la loi SRU) ;
- **28,4 %** pour la communauté d'agglomération de Dreux (19 communes) ;
- **12,3 %** dans les communes des franges franciliennes (zonage B2 actuel).

Diversité des structures :

- **120** logements (**98** PLUS/PLAi et **22** PLS) pour des logements ordinaires dédiés aux personnes âgées (programme « Euréliales » du Conseil Général) ;
- une résidence accueil (population souffrant de troubles psychiques) à Dreux (**20** PLAi) ;
- une structure pour handicapés à Châteaudun (**31** PLS).

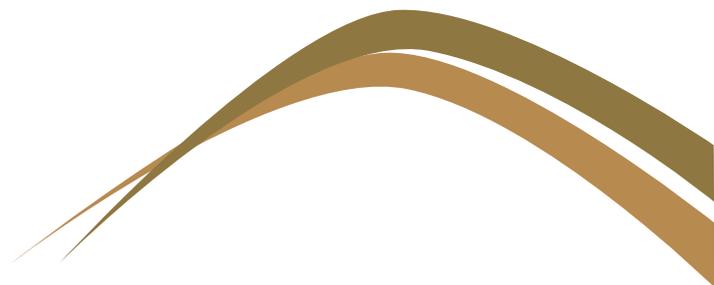


# Participer au développement durable et équitable du territoire

## Soutenir les publics des quartiers prioritaires

En 2013, l'État a soutenu des projets de proximité présentés par les collectivités de Dreux et Vernouillet pour un total de 1 592 464 €.

La conduite des politiques visant à accompagner les actions en faveur des publics habitant les quartiers prioritaires a été poursuivie. L'enveloppe départementale (CUCS/Contrat Urbain de Cohésion Sociale et PRE/Programme de Réussite Éducative) a été en 2013 de plus de 1,1 million d'euros. Le travail avec les collectivités concernées et les autres partenaires s'est poursuivi et amplifié afin que les actions financées aient un réel impact sur les populations concernées en luttant efficacement contre les discriminations et en soutenant le développement économique dans les quartiers. Il y a à cet égard des échanges réguliers avec les habitants des quartiers et les acteurs de la société civile avec la participation active des délégués du préfet intervenant sur les quartiers des agglomérations chartraine et de drouaise.



## Gérer de manière raisonnée les ressources et les espaces naturels et agricoles

### La modernisation des exploitations agricoles et leur accompagnement vers plus d'autonomie énergétique

Ces dispositifs permettent de moderniser les outils de production des exploitations agricoles et d'adapter les pratiques agronomiques aux enjeux environnementaux pour protéger la ressource en eau en réduisant les traitements.

Les aides à l'investissement visent à soutenir les pratiques agronomiques respectueuses du sol (agriculture intégrée, agriculture biologique...), à améliorer les conditions de travail et le « bien être » animal dans les élevages et à diminuer la dépendance énergétique des exploitations agricoles. Il s'agit d'aides de l'État (ministère chargé de l'Agriculture) et du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural).



## En bref :

Ces dispositifs permettent de moderniser les outils de production des exploitations agricoles et d'adapter les pratiques agronomiques aux enjeux environnementaux pour protéger la ressource en eau en réduisant les traitements.

Les aides à l'investissement visent à soutenir les pratiques agronomiques respectueuses du sol (agriculture intégrée, agriculture biologique...), à améliorer les conditions de travail et le « bien être » animal dans les élevages et à diminuer la dépendance énergétique des exploitations agricoles. Il s'agit d'aides de l'État (ministère chargé de l'Agriculture) et du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural).

La DDT d'Eure-et-Loir est guichet unique pour trois dispositifs (données 2013) :

- Le Plan Végétal Environnement (PVE) : 65 projets programmés et engagés pour 651 858,95 € (fonds État + Agences de l'eau + Conseil général + FEADER),
- Le Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage (PMBE) : 8 projets programmés et engagés pour 147 680,99 € (fonds État + FEADER),
- Le Plan de Performance Énergétique (PPE) : 10 projets programmés et engagés pour 157 237,08 € (fonds État + FEADER).

Par ailleurs, les contrats de Pays (conseil régional) accompagnent également des investissements agricoles destinés à la modernisation des exploitations et à la diversification des productions : 6 dossiers ayant bénéficié au total de 50 200 € de subventions du conseil régional pour 221 477 € d'investissements éligibles.

## Zoom sur ...

### Les enjeux de l'eau en Eure-et-Loir

L'état des masses d'eau dans le département, confirme la pression exercée sur la ressource, les altérations physiques sur les cours d'eau et une qualité dégradée de l'eau, notamment liée aux pollutions diffuses agricoles.

Selon les objectifs fixés par la directive-cadre sur l'eau de 2000, 90 % des masses d'eau sont en dérogation (objectifs repoussés à 2021 et 2027).

Dans le cadre des SDAGEs au plan local, le Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé (PAOT), mis en œuvre par la MISEB fixe les actions prioritaires à mener pour atteindre les objectifs triennaux fixés.

Le PAOT 2013-2015 a été approuvé en comité stratégique le 22 octobre 2013. Il résulte d'un processus d'élaboration collective mis en place au premier semestre 2013 incluant les principaux maîtres d'ouvrage, les financeurs concernés, ainsi que tous les membres de la Mission Inter-services de l'Eau et de la Biodiversité (MISEB).

Il est décliné en cinq grandes thématiques : la protection et la restauration des rivières et milieux aquatiques, la réduction des pollutions diffuses, la réduction des pollutions ponctuelles, la gestion quantitative et la biodiversité.



## Préserver, aménager et participer à l'attractivité du territoire

### *Restauration et mise en valeur des monuments historiques*

Plus de 300 000 € ont été investis en maintenance et entretien de la cathédrale de Chartres.

35 projets concernant des monuments historiques ont été accompagnés, instruits et suivis. S'y ajoutent 18 visites de diagnostic ou de conseil préalable, ainsi que 14 dossiers suivis pour la Fondation du Patrimoine.

### *AVAP : Renouvellement des outils de protection et de mise en valeur des secteurs protégés*

Les architectes des bâtiments de France se sont largement investis au cours de l'année de 2013 sur le lancement et le suivi des 5 AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) suivantes, couplées avec la mise en place ou révisions de PLU :

- approbation de l'AVAP de Berchères-sur-Vesgre,
- 3 études en cours de création d'AVAP dont une intercommunale : Anet, Rouvres, Chateaudun-Saint-Denis-les-Ponts-Jallans-Chapelle-du-Noyer-Lanne-ray),
- 1 étude en cours pour transformer une ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) existante en AVAP (Crécy-Couvé),

### *Projets d'urbanisme ou d'équipement, concours*

Plusieurs grands projets urbains ont nécessité une présence régulière des deux architectes des bâtiments de France (Pôle administratif et Ilot Courtille à Chartres, ZAC et développement urbain des communes périphériques à Chartres, centre-ville de Dreux, Chateaudun, ...).

### *Préservation des vues liées à la cathédrale de Chartres*

Plusieurs dossiers tels que la ZAC Pôle Gare de Chartres et ses projets d'équipements, le projet d'urbanisation du plateau Nord-Est de Chartres, les projets d'aménagement et PLU des communes périphériques (Barjouville, Mainvilliers, Champhol), ont été concernés pour cette thématique.

### *Conseil architectural et avis*

2270 avis ont été émis pour des projets dans les secteurs protégés, 3 demi-journées de permanences hebdomadaires au Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine, en mairies, dans le secteur sauvegardé de Chartres et sur le terrain, ont permis de recevoir environ 550 porteurs de projets, particuliers, architectes, promoteurs, élus...

### *Paysage*

Concernant les aménagements paysagers, les projets éoliens de Prudemanche, Marville, Ermenonville-la-Grande, Luplanté, Guilleville ainsi que les projets d'infrastructures, tels que les déviations d'Il-lers-combray ou de Nogent-le-Roi, ont été suivis au niveau départemental.

### *Développer les relations avec les collectivités locales : l'intercommunalité*

Le département d'Eure-et-Loir a progressivement mis en œuvre, tout au long de 2012 puis de 2013, son schéma de coopération intercommunale établi fin 2011 sur le fondement de la loi de réforme des collectivités territoriales. Ce schéma avait alors été approuvé en CDCI (commission départementale de coopération intercommunale).

- 1 - l'achèvement de l'intégration à un EPCI des 22 communes qui étaient encore isolées en 2011
- 2 – la fusion de certains EPCI

Après la fusion de la communauté d'agglomération Chartres Métropole et de la communauté de communes du Bois Gueslin, qui a donné naissance à une nouvelle intercommunalité le 1er janvier 2013 (47 communes et 124 000 habitants), 6 EPCI ont fusionné, à l'échelle du pays Drouais, intégrant la commune isolée d'Ormoy. Le 1er janvier 2014, une nouvelle communauté d'agglomération est née, regroupant 78 communes représentant 112 000 habitants.

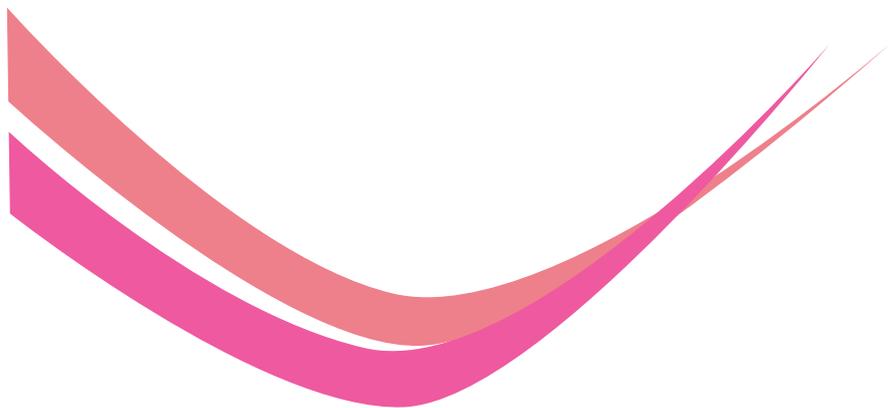
Après qu'une très large majorité des communes se soit prononcée en faveur de la fusion, l'arrêté inter-préfectoral (Eure et Eure-et-Loir) de création est intervenu le 3 avril 2013, pour une entrée en vigueur au 1er/01/2014.

## La délivrance de titres

Titres réglementaires	2012	évolution 2012/2013 en %	2013
CNI	19 308	- 9,30 %	17 514
Passeports	14 560	22,00 %	17 777
Permis de conduire	20 468	- 9,60 %	18 505
Certificats d'immatriculation des véhicules	41 549	- 12,80 %	36 205
<b>TOTAL (hors titres étrangers)</b>	<b>95 885</b>	<b>- 6,20 %</b>	<b>90 001</b>
Titres de séjour	3 316	2,90 %	3 412
<b>TOTAL</b>	<b>99 201</b>	<b>- 5,90 %</b>	<b>93 413</b>

## Délai moyen de délivrance des titres

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	résultats année 2013
Délai moyen de délivrance des certificats provisoires d'immatriculation par courrier en Jours calendaires	3,45	3,17	2,69	3,90	3,60	2,25	2,94	5,06	1,59	3,15	3,25	2,80	3,15
Délai de délivrance des Permis de conduire en temps différé en Jours calendaires (primatas + duplicatas + extention + permis internationaux + externalisation)	8,87	10,60	11,07	6,64	10,47	5,93	5,34	4,44	5,06	9,08	22,01	17,57	9,76
Délais moyen de traitement des Passeports biométriques Jours	6,00	11,00	17,00	8,00	4,00	1,00	4,00	2,00	1,00	1,00	1,00	3,00	4,92
Délai moyen de délivrance des CNI en Jours	10,00	10,00	8,00	7,00	10,00	12,00	3,00	4,00	3,00	5,00	5,00	11,00	7,33



## L'activité permis de conduire a connu des évolutions importantes au cours de l'année 2013

Le report de l'application FAETON, prévue initialement au 21 janvier 2013, a nécessité la transposition des exigences de la directive européenne de 2006 en deux temps.

Depuis janvier 2013, les nouvelles catégories de permis ont été intégrées au permis de conduire, dont l'édition sous format cartonné, "volet rose", a été maintenue.

A partir du 16 septembre 2013, l'édition des permis de conduire au format européen (type carte de crédit) a été possible à partir d'une évolution applicative avec édition de titres par l'Imprimerie nationale via l'introduction d'un nouvel imprimé.

Cette mise en œuvre par étape du « nouveau permis » a, d'une part, considérablement modifié les modalités de traitement de ces titres, d'autre part entraîné une dégradation importante des délais de traitement.



## La section séjour des étrangers a été réorganisée dans le but d'améliorer le traitement des demandes

Cela s'est traduit par une réduction du délai de traitement des premières demandes de titres de séjours grâce à une adaptation du processus de traitement, le délai est désormais proche de celui constaté dans la région Centre. Le traitement des demandes de renouvellement de titre, moins dégradé, s'est également amélioré.

Suite à la circulaire du 28 novembre 2012 clarifiant les critères d'admission exceptionnelle au séjour (article L.313-14) du CESEDA, un système de prise de rendez-vous a été mis à place à cette occasion pour les admissions exceptionnelles au séjour, ainsi que pour les premières demandes.

### Chiffres clés :

#### Séjour

- **512** demandes de séjour dont 434 recevables ;
- **77 %** octroi d'un titre de séjour ;
- **23 %** refus de séjour ;
- **117** éloignements effectifs ;
- augmentation de **43 %** des contentieux entre 2012 et 2013.

### En bref :

#### Passeports

Amélioration des délais de traitement des demandes de passeports (moins de 2 jours ouvrés en moyenne), ce qui a permis au demandeur d'obtenir son titre en moyenne 15 jours après son dépôt en mairie.

Cette année a été marquée par la mise en œuvre de la réforme de réglementation des armes qui a notamment instauré quatre catégories d'armes en lieu et place des 7 existantes jusqu'alors.

La poursuite du développement de la vidéo-protection, avec l'enregistrement de 40 nouvelles autorisations d'installation portant leur nombre à 172 pour le département. Deux visites de la commission de contrôle sur site ont été organisées, dont l'une dans l'arrondissement de Dreux.

## Améliorer la qualité en préfecture

Cette démarche qualité s'inscrit dans les orientations du comité interministériel pour la modernisation de l'action publique (CIMAP) et la généralisation du déploiement des démarches qualité au sein de toutes les préfectures au 1er juillet 2013.

Dans une volonté d'amélioration continue, l'objectif est de satisfaire au mieux les usagers en développant la qualité des accueils physique, téléphonique et internet. En sus de comités de pilotage internes trimestriels, un comité local des usagers est organisé annuellement pour les associations de consommateurs et d'usagers, ainsi que les collectivités. Ses conclusions sont accessibles sur le site internet des services de l'Etat en Eure-et-Loir.

Deux enquêtes de satisfaction se sont déroulées, cette année, afin d'enrichir le plan d'actions d'amélioration. En terme d'évaluation, les indicateurs mensuels, les suggestions du public et celles formulées lors des comités permettent d'abonder les perspectives d'évolution. La préfecture, labellisée Qualipref 2 en décembre 2012, pour 3 ans, a passé avec succès son audit de suivi le 21 janvier 2014.

Dans un souci d'harmonisation, de simplification et de lisibilité, un nouveau site internet, unique, a été mis en place pour l'ensemble des services départementaux de l'Etat. Il regroupe, depuis le 23 décembre 2013, les informations relatives à la préfecture, aux directions départementales interministérielles, et aux services déconcentrés.

## Chiffres clés :

L'engagement Qualité en 2013, c'est :

- **33** actions menées ;
- **1** Comité Local des Usagers ;
- **2** comités de pilotage ;
- **1** bilan annuel ;
- **4** réunions de suivi ;
- **85 %** des indicateurs dans l'objectif cible ;
- **3,2** jours de délai moyen de réponse aux courriers-courriels ;
- **93 %** des usagers globalement satisfaits.



## La préfecture d'Eure-et-Loir s'engage à :

- ✓ Vous informer sur les conditions d'accès et d'accueil
- ✓ Vous accueillir de manière attentive et courtoise
- ✓ Vous orienter vers le bon service et vous prendre en charge
- ✓ Veiller au confort de ses espaces d'accueil et d'attente
- ✓ Vous accueillir par téléphone de manière courtoise et efficace
- ✓ Vous apporter une réponse claire et compréhensible à vos demandes dans un délai annoncé et respecté (15 jours ouvrés pour les courriers, 5 jours ouvrés pour les courriels)
- ✓ Apporter une réponse systématique à vos suggestions et réclamations pour progresser
- ✓ Vous apporter les informations nécessaires à la délivrance de vos titres :
  - sur le site Internet
  - sur les dépliants disponibles dans ses locaux
  - sur le serveur vocal
- ✓ Vous accueillir par téléphone à des numéros dédiés et des horaires communiqués
- ✓ Vous aider à réduire vos déplacements :
  - par l'utilisation des sites [www.eure-et-loir.gouv.fr](http://www.eure-et-loir.gouv.fr) et [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) pour obtenir les imprimés de demandes d'immatriculation et de certificat de cession
  - par le dépôt de demandes des CNI et passeport en mairie
- ✓ Vous délivrer vos titres dans un délai moyen affiché et respecté
- ✓ Vous délivrer de manière sécurisée vos titres grâce à une lutte contre la fraude organisée
- ✓ Vous informer sur le traitement de votre demande concernant les polices administratives, et vous proposer un rendez-vous

## Participer à la politique de simplification administrative

La politique de simplification et à la modernisation des relations avec les usagers, s'est poursuivie en 2013 dans le département.

Début 2013, la centralisation du contrôle de légalité et budgétaire n'était pas entièrement parachevée.

Elle a été complétée tout au long de l'année 2013, de manière progressive, tout d'abord pour l'arrondissement de Châteaudun mi février, puis de Nogent le Rotrou en octobre et de Dreux fin décembre.

Désormais, si le point d'entrée et la relation directe entre l'État et les collectivités demeurent les sous-préfectures d'arrondissement, le travail de contrôle de légalité et budgétaire est assuré en Préfecture. Cette organisation permet une expertise uniforme sur les dossiers du territoire.

Cette centralisation se fait en parallèle avec le déploiement de la dématérialisation, à travers les dispositifs « Actes » et « Actes budgétaires », qui permettent aux collectivités de transmettre, sous format dématérialisé, les actes soumis au contrôle.

La promotion de la déclaration de revenu en ligne et des moyens modernes de paiement. En 2013, plus de 30 % des particuliers euréliens ont déclaré leurs revenus en ligne et plus de 60 % ont acquitté leurs impôts en recourant à la mensualisation, au prélèvement à l'échéance ou encore au paiement par Internet ou par smartphone. Un programme de déploiement de terminaux de paiement électronique offre la possibilité de régler ses impôts par carte bancaire.

En association avec les collectivités locales volontaires, le dispositif du titre payable par Internet (TIPI) offre aux usagers des services publics locaux la possibilité de s'acquitter de leurs factures en ligne (eau, assainissement, activités périscolaires, ...).

### Contrôle de la légalité

Acte de commande publique	5 456
Acte de la fonction publique territoriale	4 672
Acte d'urbanisme	9 060
Décision de police	758
Autres actes	21 441
<b>Total</b>	<b>41 387</b>

### Contrôle budgétaire

<b>Total documents budgétaires</b>	<b>4 318</b>
------------------------------------	--------------

## Zoom sur ...

### les entreprises

Un accompagnement des entreprises a permis notamment, pour celles ne disposant pas d'une connexion internet, la mise à disposition d'un poste accessible en libre service dans les centres des Finances publiques.

La collecte d'informations nécessaires à la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, par une exploitation des déclarations, a contribué à la préparation des futures commissions départementales, dont un des objectifs est de fixer les nouvelles valeurs locatives en 2014.

La mise en œuvre du préfinancement du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi a été facilitée par les services fiscaux qui ont assuré l'information des organisations professionnelles et consulaires, ainsi que délivré les documents nécessaires au déblocage des fonds par les établissements bancaires.

Dans un rôle de veille et de soutien à l'économie, une coordination DDFiP/URSSAF a permis d'aboutir à des plans d'apurement des dettes fiscales et sociales compatibles avec les capacités des entreprises concernées.

Ce sont ainsi 14 entreprises employant 531 salariés qui ont pu bénéficier de facilités de paiement accordés par les créanciers publics. Dans le cadre d'opérations de restructuration liées à la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI), un conseil a été apporté aux collectivités, notamment dans les communautés d'agglomération de Chartres et de Dreux.

L'action, en matière de modernisation et d'optimisation des échanges, s'est développée avec les collectivités en leur proposant la mise en place de la dématérialisation des documents de la chaîne budgétaire et comptable (pièces comptables et justificatives).

## En bref :

Ce sont ainsi 14 entreprises employant 531 salariés qui ont pu bénéficier de facilités de paiement accordés par les créanciers publics. Dans le cadre d'opérations de restructuration liées à la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI), les collectivités ont été conseillées notamment dans les communautés d'agglomération de Chartres et de Dreux.

L'action, en matière de modernisation et d'optimisation des échanges, s'est développée avec les collectivités en leur proposant la mise en place de la dématérialisation des documents de la chaîne budgétaire et comptable (pièces comptables et justificatives).



## Zoom sur ...

### Les agriculteurs et éleveurs

La télédéclaration des dossiers existe depuis 2005 pour les aides aux surfaces et 2007 pour la Prime au Maintien des Troupeaux de Vaches Allaitantes (PMTVA). En 2013 : 73 % des dossiers « surfaces » ont été télédéclarés (2 890/3 960), 95 % des dossiers PMTVA (271 sur 285), 91% des dossiers aide ovine (30/33) et 60% des dossiers aide caprine (3/5). Les objectifs 2014 sont de 80% à 85% pour les surfaces et de 95% pour les aides animales.

Le site de télédéclaration (télépac) permet la consultation en ligne de nombreux formulaires et notices.

## Chiffres clés en Eure-et-Loir :

- **233 810** foyers fiscaux ;
- **135 392** contribuables sont imposés à l'impôt sur le revenu, soit **57,90 %** des foyers fiscaux ;
- **375, 4 millions**, c'est le montant de l'impôt sur le revenu pour 2013 ;
- **35 468** usagers reçus pendant la campagne déclarative ;
- **72 905** déclarations en ligne ;
- **14 046** déclarants en ligne à la TVA (téléTVA) ;
  
- **49,79 %** des actes déposés en ligne auprès des services de la publicité foncière (télé@ctes) ;
- **1 814** comptes des collectivités locales ou établissements publics locaux gérés par la DDFiP d'Eure-et-Loir ;
- **13,012 millions** d'euros les cessions immobilières de l'Etat.

## Les délégués du défenseur des droits

En Eure-et-Loir, deux délégués départementaux du défenseur des droits, l'un en poste à la Maison de la Justice du Drouais et l'autre en préfecture d'Eure-et-Loir, peuvent être consultés gratuitement. Leurs missions sont de :

- défendre les droits et libertés individuels dans le cadre des relations avec les services publics ;
- défendre et de promouvoir l'intérêt supérieur et les droits de l'enfant ;
- lutter contre les discriminations prohibées par la loi et de promouvoir l'égalité ;
- veiller au respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**LE DÉFENSEUR  
DES DROITS**

